

CONSEIL MUNICIPAL

## Nouveauté pour les tests du mercredi 2 février **Sirènes mobiles en action sur les montagnes**

**Comme chaque année, le premier mercredi de février coïncidera avec le test des sirènes à l'échelle nationale. A Saint-Imier, le tocsin sonnera pour la première fois également sur les montagnes.**

Ce mercredi 2 février à 13h30, quelque 5000 sirènes fixes et 2200 sirènes mobiles retentiront dans l'ensemble de la Suisse. Il s'agit d'un son oscillant régulier d'une durée d'une minute. Le but est de tester le dispositif d'alerte en cas de catastrophe naturelle ou d'incident grave. Parallèlement au premier déclenchement de l'alarme générale, tous les cantons diffusent également une notification sur les canaux d'Alertswiss.

En plus des sirènes fixes situées dans la vallée, des véhicules de la Municipalité équipés de sirènes mobiles arpenteront pour la première fois les routes de la Montagne du Droit et de la Montagne de l'Envers, afin de tester leur état de marche et de parcourir tous les recoins du territoire municipal.

Pas de panique, donc! Il s'agit bel et bien d'un exercice qui rentre dans le cadre plus général du test national des sirènes d'alarme à la population. Il sera par conséquent tout à fait normal d'être interrompu dans sa sieste sur le coup de 13h30. Néanmoins, si aucun bruit de sirène ne devait retentir, merci par avance de bien vouloir avertir la Municipalité qui tentera d'identifier l'origine du défaut et d'y remédier.

Evidemment, si l'alarme générale devait retentir en dehors des tests annoncés, cela signifierait que la population pourrait être en danger. Dans ce cas, il conviendrait d'écouter la radio, d'enclencher la télévision ou de s'informer via les canaux d'Alertswiss, de suivre les consignes des autorités et de mettre les voisins au courant.

Saint-Imier, le 26 janvier 2022